

CONFIDENTIEL

Ambassade du Royaume du Maroc
Dakar



سجلارة المملكة المغربية
دكار

CONFIDENTIEL

Dakar, le 27 septembre 2012.

86/12

A

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération
RABAT

Destinataire Principal : CAB/1 - CAB/2 - DG/8/1

Destinataire pour Information : SG/4 - Mission Permanente à New York

OBJET : Question du Sahara marocain / 4ème Commission de la 67ème session de l'Assemblée Générale de l'ONU

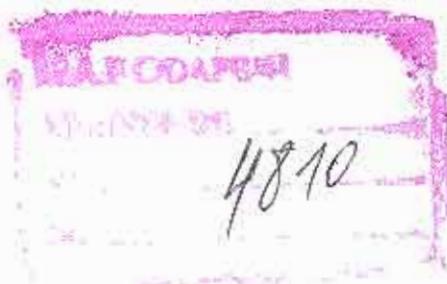
Faisant suite à votre lettre citée en référence, relative aux débats sur la question du Sahara marocain devant la 4ème Commission de la 67ème session de l'Assemblée Générale de l'ONU, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'en l'absence de Monsieur le Ministre sénégalais des Affaires Etrangères, qui se trouve actuellement à New York, j'ai été reçu, ce jour, par son Directeur de Cabinet, l'Ambassadeur Sakho Mactar, en présence du Directeur Général des Relations Bilatérales et deux Conseillers de Monsieur le Ministre.

Le diplomate sénégalais m'a réitéré que « le Sénégal soutiendra, comme il est de tradition, la position marocaine concernant la question du Sahara, lors des débats de la 4ème Commission ». D'autant plus, a-t-il souligné, que le Sénégal a une convergence de vue avec le Maroc sur cette question.

Evoquant le contexte sécuritaire régional, le Directeur de Cabinet a précisé que la conjoncture actuelle impose aux pays de la région d'œuvrer inlassablement et d'urgence, pour parvenir à des solutions politiques aux crises qui secouent la sous-région.

Il a conclu que des instructions seront données à l'Ambassadeur Représentant Permanent du Sénégal à New York, pour apporter un soutien agissant à la position du Maroc devant la 4ème Commission.

A cet effet, et pour une meilleure coordination, je préconise que ce dernier soit contacté par la délégation marocaine à la 4ème Commission.



27 SEP. 2012



Haute Considération
L'Ambassadeur

Taleb BARRADA